

—Avez-vous des papiers ?
—Parbleu !
—Où sont-ils ?
—Pas dans mes poches, bien sûr !... Vous comprenez que je me m'attendais guère à en avoir besoin...

—C'est ce dont nous allons nous assurer...
Et l'inspecteur se mit en devoir d'aider son subalterne à fouiller le prisonnier.
Ce dernier ne sourcilla pas, quoique son inquiétude fût grande.

Il craignait qu'en se promenant sur ses vêtements, les doigts des policiers ne rencontrassent sa clef ou ses billets de banque.

Il en fut quitte pour la peur, quoique Théfér pratiquât la fouille non seulement avec conscience mais avec acharnement, désireux de trouver quelque papier, quelque note, qui fournît un renseignement.

Les objets cachés par René d'une façon si adroite échappèrent à ses investigations.

L'inspecteur était pâle de rage, mais il conservait une apparence de calme que démentait son tic nerveux ; il ne laissait rien paraître de sa profonde déception.

Le prisonnier ayant obstinément refusé d'indiquer sa demeure, Théfér ne pouvait envoyer l'adresse au duc de la Tour-Vaudieu qui l'attendait avec une fiévreuse impatience. Cela surtout le mettait hors de lui-même.

—Ce drôle ne parlera que devant le juge d'instruction... se dit-il. Peut-être même faudra-t-il quelques jours de prison pour triompher de son entêtement... Je veillerai... Le duc attendra... Dans tous les cas l'homme n'est plus un danger pour lui, puisque le voilà pris, et que dans une demi-heure il sera sous les verrous.

L'agent chargé par Théfér de s'assurer si le prisonnier n'avait pas profité de ses quelques minutes de solitude pour cacher dans un coin du violon des papiers compromettants, reparut.

Les recherches avaient été vaines.
—C'est bien... fit l'inspecteur, puis se tournant vers le chef du poste qui venait d'assister à toute la scène précédente sans mot dire, il ajouta : Sergent, il faut quatre hommes pour conduire ce qui dam à la Préfecture.

Le sergent donna des ordres.
René étendit la main vers les louis d'or et les quelques pièces blanches sortis de son porte-monnaie et étalés sur la table crasseuse.

—Pas de plaisanterie... dit-il. Je reprends mes capitaux... C'est bien du moins que je puisse me payer un petit verre à la cantine...

—Cet argent vous sera rendu à la Préfecture si on le juge convenable... répliqua Théfér.

Et il mit sans autre façon dans sa poche l'or et les pièces blanches.

Les petits soldats requis pour un service d'escorte avaient pris leurs fusils et, surveillés par un caporal, attendaient.

L'idée de traverser Paris sous bonne escorte, en butte à l'injurieuse et stupide curiosité des passants, horripilait René.

—Ah ça ! demanda-t-il à Théfér, est-ce qu'il est bien utile de déranger ces braves gens ? Est-ce que nous ne pourrions pas, vous, vos hommes et moi, faire paisiblement la route en fiacre ?

—A vos frais, alors ? demanda l'inspecteur.

—Bien entendu...
—La chose n'est pas défendue, donc elle est permise, et puisque vous avez de l'argent je ne refuse pas de m'y prêter...

Et Théfér envoya l'un de ses sous-ordres chercher une voiture.

Trois quarts d'heure plus tard, après les formalités d'usage, le mécanicien fut éroué.

Il demanda la pistole comme c'était son droit.

On le conduisit dans une des chambres indépendantes des grandes salles du dépôt, et il se trouva isolé.

Théfér alla porter son rapport au bureau du commissaire aux délégations judiciaires, et fit à sa manière le récit de ce qui s'était passé.

—J'ai la ferme croyance, pour ne pas dire la certitude, ajouta-t-il, que je viens de mettre la main sur un conspirateur dangereux... le fait seul de cacher obstinément son adresse est, selon moi, la preuve indiscutable de sa culpabilité... il lui importerait peu qu'une visite domiciliaire ait lieu

chez lui, si la police ne devait découvrir en son logis des papiers importants...

Le commissaire hochait la tête d'une façon affirmative, félicita Théfér de son zèle, et sans perdre une minute envoya le rapport à l'un des juges d'instruction chargés des affaires essentiellement politiques.

A l'époque où se passaient les faits que nous racontons, les bureaux des juges d'instruction dont il s'agit étaient encombrés de dossiers, les arrestations se succédant rapidement.

Le résultat fatal de ces choses était d'une part la longueur des incarcérations préventives, et de l'autre la lenteur tout à fait illégale avec laquelle on procédait aux interrogatoires.

Le dossier de René prit donc un numéro d'ordre. Quant au mécanicien lui-même il fut expédié à Sainte-Pélagie sans avoir été entendu, malgré ses supplications.

—Qu'on me dise seulement de quoi je suis accusé ! s'écria-t-il. Je me mine à chercher sans trouver rien... Ça me mettra du moins l'esprit en repos...

On ne se donna pas la peine de lui répondre, et on l'engagea à attendre avec patience et résignation que son tour fût venu.

Théfér, voyant la tournure que prenaient les choses, avait jugé nécessaire de prévenir le duc de la Tour-Vaudieu.

Ce dernier ne se sentait qu'à demi rassuré par l'arrestation qui éloignait momentanément le danger.

Il aurait donné de bon cœur une grosse part de sa fortune pour connaître la demeure du mécanicien...

Mais il lui fallait s'armer de patience, lui aussi, et attendre le résultat du premier interrogatoire dont Théfér s'était chargé de lui rendre compte.

—Et ne craignez rien, monsieur le duc ! avait ajouté l'inspecteur. Dès que nous saurons où loge ce René Moulin, nous devancerons chez lui le juge d'instruction, je vous le promets...

* * *

Brisée par des émotions successives, par des douleurs renaissantes, et foudroyée à sa sortie du cimetière par l'arrestation du mécanicien, Mme Leroyer regagna seule, dans un état d'effrayante prostration, son logis de la rue Notre-Dame-des-Champs où le docteur Etienne Loriot, en compagnie d'une voisine pauvre et de bonne volonté, prodiguait des soins à Berthe.

Depuis quelques minutes à peine la pauvre enfant venait de reprendre connaissance...

La crise étant passée, ce fut avec une immense joie qu'elle revit sa mère mais en même temps avec une profonde angoisse, que partagea le jeune médecin.

Mme Leroyer, prise d'un tremblement nerveux auquel se joignait une fièvre violente, ne semblait plus en pleine possession de son intelligence.

Elle n'entendait ou ne comprenait pas les questions que lui adressait Etienne, et murmurait des phrases inachevées relatives à un événement inconnu de ses auditeurs.

Ses dents claquaient, tandis qu'une abondante sueur mouillait la racine de ses cheveux.

Il fallut la mettre au lit.

Là, Etienne étudia minutieusement l'état de la pauvre mère, et cette étude n'amena pour lui aucune conviction rassurante.

Depuis plusieurs semaines, nous le savons déjà, la veuve du supplicié déclinait rapidement.

Elle était atteinte d'une maladie de cœur à laquelle les derniers et terribles secousses avaient fait faire de grands progrès.

La funèbre échéance pouvait désormais arriver d'une heure à l'autre.

Etienne écrivit une ordonnance et, avant de quitter le logis, attira Berthe à l'écart.

LIII

—Pardonnez-moi d'ajouter une douleur à vos douleurs en des moments si tristes... murmura-t-il à son oreille, ma conscience m'oblige à ne vous point cacher la gravité de la situation... Faites prendre à madame votre mère, sans le moindre retard, la potion que le pharmacien vous enverra tout à l'heure par un de ses aides... Mais ce n'est pas tout... Il faut que le calme le plus absolu règne autour de notre chère malade... La sensibilité mor-

bide du système nerveux a pris chez elle des proportions si anormales que la moindre émotion suffirait pour déterminer une catastrophe... Veuillez donc... veillez sans cesse... C'est une question de vie ou de mort.

—Je veillerai, docteur... répondit la jeune fille d'une voix à peine distincte. Je veillerai, je vous le promets...

—Il faut vous adjoindre quelqu'un... reprit Etienne.

—A quoi bon ?

—Vous êtes épuisée, mademoiselle... Vous avez besoin de repos, vous aussi... vous succomberiez à la tâche...

Berthe ne répondit pas, tant elle sentait que le docteur disait la vérité.

Etienne poursuivit :

—La personne qui est là... cette voisine qui m'assistait auprès de vous tout à l'heure avec beaucoup de zèle et d'intelligence, vous est-elle assez connue pour que vous l'admettiez dans votre intérieur comme garde-malade si elle est disponible ?

—C'est une excellente et très honnête femme, oui, docteur, avec laquelle je pourrais m'entendre facilement... Je lui demanderai de me venir en aide pendant quelques jours, jusqu'à ce que je me sois reposée un peu... Je suis sûre qu'elle le fera volontiers et se contentera d'un modique salaire...

La suite au prochain numéro



Grande Exposition

Nous avons le plaisir d'annoncer l'ouverture pour cette semaine d'une

SALLE D'ETALAGE

D'Articles de Fantaisie,

CHEZ

Mme BRAZIER,

127, ST-LAURENT

Cette salle a été ouverte pour l'exposition convenable d'ouvrage de tous genres et d'objets de fantaisie, confectionnés et importés en vue des fêtes. Plusieurs caisses de marchandises de haut goût reçues de New-York et exposées à l'étalage spécial pour les fêtes.

Cartes de Noël et du Jour de l'An

GRANDS SACRIFICES

DANS LES

CHAUSSURES

Chaussures de tous genres, haute nouveauté et commodes, confection supérieure à des prix extraordinairement bas. Chaussures pour dames et enfants, une spécialité. Chaussures à ordre exécutées promptement par des mains habiles ; prix défiant toute concurrence. Claques à 5 cents de bénéfice par paire.

Magnifiques slippers en velours à \$1

GRANDE SPÉCIALITÉ

Dans les chaussures pour hommes. Ouvrage en veau couru à la main et de première classe pour \$2.50, à la maison

N. GAGNON,

892, rue Sainte-Catherine, Montréal

CADEAUX ! CADEAUX ! !

Avant de faire vos achats de présents de Noël et du Jour de l'An, n'oubliez pas de venir voir mes Trains Sauvages, Trains neufs, Poupées, Gravures, Services de Table, etc., etc., le tout donné aux acheteurs de Thé et de Café. Présents donnés aux acheteurs d'une livre et plus.

GEORGE BRISTOL,

177, rue Saint-Laurent, Montréal